

## REUNION CITOYENNE DE LESVE DU 04 AVRIL 2011.

Présents :

Pour la commune : Jean -Pierre, Stéphane, Richard, Etienne, Pascal, Bernadette, Martine, Agnès, Patrick .

Pour la police : Luc .

Assemblée : +- 32 personnes

Stéphane ouvre la réunion par le suivi de la réunion de l'an dernier.

-le collecteur de la vallée sèche : retard suite à la présence de roches sur le tracé mais les travaux se terminent. Les 400 derniers mètres du Fond de Biaury (non prévus au départ) vont être réalisés. Des problèmes d'égouttage sont soulevés du coté de la Guinguette . 4 maisons seraient concernées et la commune envisagerait de les solutionner sur fond propre.(raccordements non prévu au départ) Les conduites et raccordements vers le collecteur tout le long de son tracé, sont inscrits au plan triennal en numéro 1 des priorités. Les subsides sont attendus pour réalisation et terminer ainsi toute la vallée sèche de Lesve.

-Toujours en matière d'égouttage, quid des soucis de la rue de l'église ? Ce dossier est suivi et surement pas oublié mais, toujours pas de solutions de la part de la région.

-Problème d'alimentation en eau au centre de Lesve. La SWDE étudierait la possibilité de placer une pompe plus puissante au château d'eau. A suivre.

-La maison communale : un avant projet est proposé pour un budget de 415000€ et est inscrit également au plan triennal. La finalité du projet reste tributaire des subsides à obtenir mais il est clair qu'il y a d'autres priorités dans l'ordre de ce plan.

-En matière de sécurité routière, des riverains se plaignent de vitesses excessives notamment rue de la guinguette et de la levée. Des radars préventifs ou répressifs sont souhaités par ces riverains.

-En ce qui concerne la traversée de Lesve sur la RN94, la commune a reçu un courrier de la région . Elle étudierait la faisabilité d'implanter un système « d'entrée effet de porte » pour sécurisation du tronçon.

-Parc à conteneurs : Jean Pierre explique le cheminement du dossier et ne cache pas que le parcours est loin d'être terminé (recours des opposants en cas d'accord du fonctionnaire délégué, recours du BEP en cas de refus du fonctionnaire délégué,... bref la saga continue !).

-Quel recours possible contre l'appropriation des chemins communaux dans le Bois du Duc ? Beaucoup d'échanges ont déjà eu lieu avec le propriétaire bien connu. Peut être une mobilisation des trois communes lésées serait à envisager un jour pour une solution plus durable. Il faut rappeler que si la situation est telle qu'elle l'est aujourd'hui, la fréquentation de plus en plus faible en est certainement la cause et la végétation y ayant poussé, ces chemins ont été détournés malheureusement, sur le terrain du propriétaire.

-Il est également soulevé le problème des cannettes et déchets abandonnés le long des voiries. Les services communaux en ramassent DES TONNES par an. Problème d'éducation, de respect,... Une campagne de sensibilisation par des actions de nettoyage par des bénévoles, devrait avoir lieu cette année, dans les différentes sections de l'entité.

-En guise de clôture de la réunion, invitation est lancée au public à assister le 9 mai prochain au sacre des Profondevillois de l'année (exceptionnellement deux cette année)

.  
Fin de réunion vers 21h30.

P. Vicqueray.